

## L'AMIE

*Dès que je te parlai je relus dans tes yeux  
Combien l'homme est plus fort d'être aimé d'une femme.  
Ma fierté s'est nourrie à comprendre ton âme  
Où germent tout d'espoir et de secrets joyeux.*

*Enfant tout dans mon cœur a ressenti la flamme  
De tes regards brûlants,—d'azur comme les cieux—  
Et, j'en ai pris la part qu'un ami te réclame  
Pour réchauffer en moi l'ange capricieux.*

*Qui sans cesse me donne une ivresse inconnue  
Et qui m'a fait pleurer l'averse de la nue  
Pour la fleur d'une bouche ou le blanc lys d'un front.*

*Et, je ne voudrais pas que ta grâce dérobe  
Mon amour indiscret dont je sens le vol prompt  
Poser presque son aile en un pli de ta robe.*

*Ne me regardes.*

## L'ASSASSINAT DE RAWDON

(Voir gravure)

Qui a semé, récolte !

C'est une besogne infâme, d'une barbarie abjecte, que celle de jeter à tous les vents, dans toutes les imaginations, les récits de meurtres, de suicides, de toutes les turpitudes physiques et morales d'êtres dépravés et pourris, qu'aucune instruction ni éducation n'a formés.

Il faut gagner de l'argent ! L'argent récolté sur les cadavres n'a pas d'odeur, soyez sans crainte ! S'il existe encore, quelque part, un imbécile, un niais, journaliste ou archevêque, osant dire : " Ces récits, ces exposés des hontes et des misères de fauves égarés parmi les hommes, tout cela est malsain, mauvais, condamnable : une plume qui se respecte et respecte les autres ne peut ni ne doit reproduire ces choses, parce que cette reproduction a toujours des effets désastreux ! " Si cet imbécile ou ce niais existe encore, c'est un triple sot, fût-il, je le répète, archevêque ou journaliste !

Il faut que ces crimes, avec leurs épouvantants détails, soient rapportés ; il faut que l'honneur des familles puisse être perpétuellement menacé, qu'un ivrogne quelconque puisse souiller des réputations, exciter au meurtre, pousser au suicide, donner des idées de bestialités, dût-on, pour cela, publier des cartes ou des lettres de curé, dont les expressions font travailler les jeunes imaginations ; il faut, vous dis-je, entrer dans des détails que les sapeurs ne toléreraient pas dans leurs casernes : *cela paie !...*

Il n'y a pas d'excuse, aucune excuse à cette honte inique de notre siècle : s'il est quelqu'un qui abrute notre peuple, qui va le faire tourner en peuple de barbares féroces et suant le sang, c'est bien celui qui édifie sa fortune sur ces chairs pantelantes !

Un célèbre bâtonnier de l'ordre des avocats à Paris, M<sup>re</sup> Rousse, si nos souvenirs sont exacts, disait, avec combien de raison : " Ce n'est point l'être pervers que vous avez sous les yeux que vous devez frapper, car vous vous tromperiez. Ceux que vous devez condamner à mort, ce sont les artisans de la perversité que vous remarquez en ce précoce assassin, ce sont les journalistes, les auteurs de romans infâmes, donnant tous les détails les plus minutieux du crime, préparant ainsi, instruisant d'autres criminels : voilà les seuls, les vrais coupables ! "

Et l'avocat, éminent parmi les éminents, avait raison.

Nous n'avons rien autre à dire en jetant les yeux sur le groupe effrayant des quatre enfants tués, la semaine dernière, à Rawdon.

FIRMIN PICARD.

Quand tu es seul songe à tes défauts ; quand tu es en compagnie, oublie ceux des autres.—(Proverbe oriental.)

## NOS GRAVURES

M. F.-X. LEMIEUX]

F.-X. Lemieux, avocat fort distingué, député de Lévis et de Bonaventure au parlement de Québec, vient d'être désigné pour occuper le siège de juge de la Cour Supérieure, à Arthabaska, en remplacement de son beau-père, l'honorable juge Plamondon, admis à la retraite.

M. F.-X. Lemieux est né à Lévis le 9 avril 1841, étudia au collège de Lévis et au séminaire de Québec, fut admis au barreau en 1872, puis nommé avocat de la couronne à la Beauce.

Il épousa Mlle Plamondon, fille de l'hon. juge qui vient, nous l'avons dit, d'être admis à la retraite sur sa demande.

M. Lemieux fut candidat à la députation de Québec en 1878 et en 1882, mais échoua. En 1883, il était élu par Lévis, et réélu en 1886, en 1890, puis aux dernières élections.

LA CHASSE

On dit souvent : " Rusé comme un renard. "

S'il faut en croire le fabuliste, le rusé fut un jour bien attrapé par commère la cigogne, ne passant pas précisément pour un modèle d'astuce : c'est quand la cigogne lui servit un plat à sa façon, dans une longue bouteille où le museau du sire ne pouvait entrer. La cigogne avait été jouée peu auparavant ; mais elle a pu dire, avec intime satisfaction, que c'est double plaisir de tromper un trompeur.

Notre gravure nous montre un nouveau tour de maître Fox : poursuivi par la meute, il rencontre un arbre penché, et voilà notre drôle sur un arbre perché.

Les chiens paraissent furieux ; je dirai même mieux (disait un de mes vénérables amis) : ils n'ont pas l'air contents du tout !...

LE GOUVERNEUR DE LA CRÈTE

Les puissances européennes viennent de désigner, comme gouverneur de la Crète, un de mes compatriotes : le Colonel Schaefer, né en 1856, à Luxembourg, capitale de notre joli petit Grand-Duché.

Ce tout jeune colonel a passé près de vingt ans dans le Levant, faisant des études remarquables pour différents gouvernements : suivant, comme attaché à leur état-major, les généraux Laham et lord Wolseley, dans les campagnes du Soudan oriental et du Nil, cette dernière, dans le but de porter secours à Gordon. — Le colonel Schaefer, outre les principales langues européennes, parle couramment le turc, l'arabe et un peu le grec moderne. Il a épousé une Arménienne de la famille Dadian, une des premières de Constantinople. Le nouveau gouverneur conserve la qualité de Luxembourgeois, puisque c'est en vertu d'une autorisation régulière qu'il a pris du service à l'étranger.

SIAM

A l'occasion du récent voyage du roi et de la reine de Siam en Europe, nous avons donné, dans notre numéro 701 du 9 octobre dernier, les portraits de ces deux souverains.

Le Siam se trouve dans le pays du milieu de l'Indo-Chine, grande presqu'île d'Asie au sud, en face des Indes Anglaises qui sont également au sud de l'Asie, mais à l'ouest de l'Indo-Chine.

La France possède presque tout le pays entourant le royaume de Siam : les Siamois, fourbes comme tous les Asiatiques, ont attaqué sournoisement les postes français, et cherché à combattre l'influence de la France sur le Laos, pays du bassin du Mékong, grand fleuve de l'Indo-Chine.

L'Angleterre joue, là encore, son double jeu, on a pu le voir fort aisément lors de la visite des souverains Siamois en Europe.

Bangkok est la capitale du royaume. Là, on trouve un semblant de civilisation, qui s'éteint aux murs mêmes de la ville : tout le peuple est plongé dans la pourriture asiatique et barbare dont les chinois peuvent donner une idée. La ville compte cinq cent mille habitants.

Il y a, à Bangkok, plus de trente pagodes royales, d'une richesse extraordinaire. L'intérieur est féerique. On pénètre sous un dôme élevé, dont les parois resplendissent de peintures et de dorures. Au milieu une idole colossale, d'une pierre quelconque, recouverte de plaques d'airain parsemées de pierres fines.

Dans la pagode de notre gravure, se trouvent deux idoles : un Boudha accroupi, en or massif, de plus d'une verge et demie de hauteur ; la seconde, au-dessous, de quatre pouces plus grande que la première est entourée d'ornements et de pierreries, et est formée elle-même d'une seule émeraude. Elle vaut plus de deux cent mille dollars.

Le pavé de cette pagode est fait de grandes dalles de marbres (une dalle est une grande pierre plate que l'on dispose en pavé, dans les églises, sur les trottoirs etc. : et non une gargouille de toit, ou la gouttière du toit). Sur ces dalles, des nattes d'argent.

Les palais, comme les pagodes, sont d'une magnificence extraordinaire. Celui que donne notre gravure est entouré d'une vaste enceinte de hautes murailles ayant plus d'un quart de lieue de tour. Les diverses entrées en sont gardées par des postes militaires et des canons. Toute l'enceinte est pavée de larges dalles de granit et de marbre ; au milieu de la grande cour s'élève majestueux le *Mahafrasad* à quatre façades, aux sculptures magnifiques, surmonté d'une haute flèche dorée : c'est là que le roi reçoit les ambassadeurs. C'est là qu'on place le cadavre du roi dans une urne d'or, pendant près d'un an, avant de le brûler. C'est là qu'enseignent les *talapoins* (prêtres de Siam) : la reine et les esclaves entendent, cachées par des rideaux. Le trône du roi, dans le palais, a la forme d'un autel, surmonté d'un dais à sept étages.

Une cérémonie bizarre et curieuse, c'est la rasure du toupet, que riches et pauvres tiennent à célébrer.

Jusqu'à douze ou treize ans, les enfants des deux sexes portent un toupet circulaire de deux pouces de diamètre, bien peigné, bien arrangé, pommadé, gracieusement noué. On les conduit alors en grande pompe à la pagode. Mais avant leur départ, ils se prosternent jusqu'à terre devant leurs pères.

Hélas !... ces barbares valent mieux que bien des civilisés !

Trois jours sont consacrés à la prière ; le quatrième jour, les talapoins récitent de longues oraisons sur l'enfant, puis, rasant eux-mêmes le toupet chargé de bijoux précieux.

Les invités félicitent l'adolescent qui change son langouti rouge contre un blanc.

Cela rappelle les cérémonies des Romains, lorsque leurs jeunes gens dépouillaient la robe prétexte pour revêtir la toge, vêtement de l'homme fait.

A la suite d'incidents trop longs à raconter ici, le roi-soleil, Louis XIV, envoya, en 1685, une ambassade extraordinaire au roi de Siam, Tchaou-Naraia, cinquante-deuxième roi.

L'étiquette d'alors obligeait l'ambassadeur à élever la lettre jusqu'au roi de Siam. C'était M. le chevalier de Chaumont, accompagné de M. l'abbé de Choisy et plusieurs gentilshommes, qui devait remettre la lettre de Louis XIV. Il refusa de s'humilier et d'humilier la France, et le roi de Siam dut se pencher à mi-corps pour atteindre la lettre.

L'Ambassadeur de France avait raison, après tout.

Nous avons puisé nos renseignements ci-dessus en majeure partie dans les colonnes du *Pèlerin*, excellent journal de Paris.

## PETITE POSTE EN FAMILLE

Mlle Gilberte, Québec.—Qu'il est doux, d'entendre un enfant parler de son amour pour sa mère. Qu'il est doux même, quoiqu'on se sente transpercé soi-même de douleur, de voir l'enfant pleurer sa mère partie pour le ciel : toute bonne mère doit, en effet, avoir une place magnifique auprès de Dieu. Avec un grand évêque je dirai : Je me mettrais à genoux devant une mère ! — Une larme sur son tombeau, c'est un baume si suave sur le cœur, que nous en ferons profiter nos aimables lectrices et lecteurs.